

Le *pré de l'abbaye d'Ainay* sert de refuge aux pauvres étrangers; situé à la limite même du confluent, loin de toute habitation, le voilà soudain transformé en une immense hôtellerie; et suivant les relations du temps :

« C'est vraiment merveille de voir incontinent surgir en ce lieu désert, par longues files, des cabanes *d'ais*, avec force paille fraîche au dedans, où s'entassent par milliers tous ces povres estrangers, heureux de trouver gîte, pain et pittance. »

Quant aux gens valides, vagabonds, *gros-maraulx* et *truandes*, dont il faut occuper les loisirs, on les enrôle pour travailler aux fossés de la ville et gagner ainsi le pain qu'on va leur distribuer chaque jour, comme prix de leurs travaux.

Cependant les notables commis aux quêtes et souscriptions font *grandes diligences*, « en quoy ils sont puissamment secourus par la commisération et pitié qu'inspirent tant de pauvres mourant de faim. »

Chacun se fait un devoir de figurer sur ces listes d'honneur : — L'Archevêque, les Consuls, les Chanoines de Saint-Jean, de Saint-Paul, de Saint-Nizier, les Religieux de l'abbaye d'Ainay, la Commanderie de Saint-Antoine, les Chevaliers de Rhodes, le Lieutenant général du Roi du Peyrat et son frère, les trois de Vauzelles, les Grolier, Etienne Turquet (7), qui introduisit à Lyon la fabrication

---

(7) Plus tard et peu après l'institution définitive de l'Aumône générale, *Étienne Turquet* fut préposé, dès 1536, à la recette des deniers, en qualité de trésorier. — Grâce à son initiative, l'Œuvre établit, dans divers quartiers de la ville, plusieurs ateliers de dévidage, fournit un grand nombre d'apprentis pour tous les tissages d'étoffes de soie et